

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cette journée en collaboration avec l'EPFL et l'Association scientifique et technique pour la restauration des monuments et la rénovation des bâtiments et ouvrages d'art.

Le but de cette manifestation est de présenter, dans une première partie, les bases théoriques nécessaires à la compréhension du processus de corrosion ainsi qu'au choix du matériau adéquat, et, dans une seconde partie, d'exposer les aspects pratiques de la prévention de la corrosion et de la protection des structures en acier, des aciers d'armature du béton, des éléments de fixation et de liaison, sans oublier l'aluminium. Cette seconde partie sera illustrée par des exemples tirés de la pratique.

La journée débutera à 9 h 15 en l'auditoire CMI, Centre Midi, à l'EPFL d'Ecublens.

Inscription (jusqu'au 26 mars 1987): SVIA, secrétariat, avenue Jomini 8, case postale 1471, 1001 Lausanne; tél. 021/363421.

Communications SVIA

Candidatures

M. Régis Courdesse, ingénieur du génie rural et géomètre diplômé EPFL en 1977. (Parrains: MM. Bernard Biner et Olivier Renaud.)

M. Alfredo Fernandes, ingénieur civil diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Maranhão en 1980 (Brésil). (Parrains: MM. M. Crisinel et J.-C. Badoux.)

M. François Forel, ingénieur civil diplômé EPFL en 1971. (Parrains: MM. René Oguey et Bertrand Lauraux.)

M. Franck Rolland, ingénieur civil diplômé EPFL en 1983. (Parrains: MM. J.-D. Marchand et Charly Quinodoz.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée par avis écrit* au comité de la SVIA dans un *déla* de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Assemblée générale ordinaire du Groupe des architectes – Jeudi 26 février 1987

Cette assemblée aura lieu le 26 février prochain à 17 h au Centre d'accueil et de plein air de la Vallée de la Jeunesse, Lausanne.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 février 1986.
2. Rapport d'activité et discussion.
3. Examen de candidature à la SIA
M. Edouard Castella, arch. dipl. de l'ETS de Genève en 1968, REG A; parrains: MM. Max Richter et Frédéric Brugger;
M. Jean Chavan, arch. DPLG, Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, 1973, REG A; parrains: MM. Alberto Sartoris et Alin Décoppet.

4. Elections statutaires
Le comité du GA propose de réélire pour deux ans MM. Marc Burgener, Pascal Châtelain, Guy Collomb et Jacques Richter au comité. Il propose de plus de compléter son effectif par l'élection de deux nouveaux membres, soit MM. Laurent Faessler et Nicolas Joye. Le président actuel ne souhaitant pas une réélection, le comité propose M. Jacques Richter pour lui succéder.
5. Discussion à propos de la couverture de IAS.
6. Programme d'activité 1987.
7. Divers.
A l'issue de l'assemblée, M. Visdei, architecte, organisateur du Festival international du film d'architecture et d'urbanisme 1987 à Lausanne, projettera le film en couleur de douze minutes tourné par Charles et Ray Eames dans leur maison de Californie du sud, dont la musique d'accompagnement a été spécialement composée par Elmer Bernstein. Un apéritif-buffet sera ensuite servi aux participants (inscription obligatoire). Un feu de cheminée – *alimenté par la bûche que chacun voudra bien apporter* – accompagnera la soirée qui se terminera à minuit.

Assemblée générale ordinaire du Groupe des ingénieurs – Vendredi 27 février 1987

Cette assemblée aura lieu le 27 février prochain à 17 h 30 à Chexbres, bâtiment du Cœur d'Or, caveau des Vignerons, salle du Conseil communal, 1^{er} étage.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 février 1986.
2. Rapport présidentiel.
3. Elections au comité du groupe.
Le comité propose de réélire pour deux ans MM. Claude Balmer, ing. él., Rémy Jaquier, ing. géom., et Jean-Robert Muller, ing. méca., au comité. Pour succéder à M. René Noppel, ing. chimiste, arrivé au terme de son mandat, le comité propose d'élire M. Pierre-André Dufour, ing. chimiste EPFL.
4. Communications du président.
5. Présentation des membres admis en 1986.
6. Propositions individuelles et divers.
Les membres ayant des interventions à faire sous ce dernier point sont priés de les transmettre par écrit au comité jusqu'au 20 février prochain.
Après la partie statutaire, M. Edmond Chollet, président de la Fédération vaudoise des vignerons, présentera une conférence sur *La viticulture vaudoise à un tournant de son histoire*. A 19 h, l'apéritif sera offert aux membres au Caveau des Vignerons, alors que le repas sera servi à 20 h à l'Hôtel Cecil, à Chexbres (Fr. 38.-, y compris 3 dl de vin et café).

Bibliographie

Bases biomédicales des risques possibles pour la santé du Suisse après Tchernobyl

par Hedi Fritz-Niggli. – Une brochure 14,5 × 21 cm, 32 pages avec 13 illustrations. Edité par le Forum suisse de l'énergie¹, Berne, 1986. Prix: Fr. 3.-.

On ne peut se défendre de l'impression que certains milieux ont accueilli avec soulagement l'annonce de l'accident nucléaire de Tchernobyl dans la mesure où il apportait de l'eau à leur moulin. Certes, à la base, il y a un accident terrible, aux conséquences inévitables, encore mal connues. L'occasion est malvenue de cacher ou de déformer les éléments objectifs d'information dont on dispose. Nos autorités n'ont pas donné un exemple lumineux en la matière, laissant le champ libre aux nouvelles les plus alarmistes sur les conséquences de cet accident en Suisse.

La brochure de M^{me} Fritz-Niggli présente le texte d'une conférence donnée le 19 juin 1986 devant l'assemblée générale du Forum suisse de l'énergie. L'auteur, après des études de médecine et de biologie, a mis sur pied le laboratoire de radiobiologie de l'Institut de radiologie à l'hôpital cantonal de Zurich et fondé la Société suisse de radiobiologie. Elle enseigne depuis 1958 à l'Université de Zurich. C'est dire la compétence avec laquelle elle s'exprime sur un sujet complexe.

Commençant par définir simplement l'influence des radiations sur les êtres vivants, elle indique l'irradiation due à Tchernobyl à laquelle a été soumis l'Europe et notre pays en particulier, elle compare les doses accumulées du fait de ces retombées avec celles consécutives aux bombes atomiques de 1960 à 1980, qui sont trois fois plus importantes.

Une analyse des risques de cancer montre qu'il faudra compter en Suisse avec 1,2 million de décès au cours des 70 prochaines années, dont 30 à 36 morts supplémentaires consécutives aux retombées de Tchernobyl. Ces conclusions s'appuient sur une expérience scientifique de plusieurs dizaines d'années, englobant notamment les constatations faites à Hiroshima et Nagasaki.

L'auteur souligne que l'état actuel des connaissances ne permet pas de se livrer à de telles évaluations en ce qui concerne l'effet des toxiques chimiques.

La discussion ayant suivi son exposé permet au professeur Fritz-Niggli de préciser qu'un certain seuil de radioactivité est nécessaire au processus de restauration du corps humain.

Pour l'industrie du bâtiment, il est intéressant de relever que l'auteur incite à ne pas sous-estimer le problème du radon, dont les effets ne se font sentir que sur les poumons. Or le cancer du

poumon n'est actuellement presque pas guérissable.

L'exposé de M^{me} Fritz-Niggli, peut ne pas être perçu comme rassurant, mais il a le grand mérite de faire litière d'un catastrophisme de très mauvais aloi.

Jean-Pierre Weibel

¹ Case postale 3082, 3000 Berne 7.

A nos lecteurs

Prélude à l'année du jubilé – Zéro de calcul!

Ingénieurs et architectes suisses, n° 1-2 du 12 janvier 1987

Le lecteur le plus lucide en ce début d'année a certainement été notre ami Samuel Rieben, ingénieur-mécanicien SIA à Onex, qui a relevé une belle faute de frappe non découverte à temps en p. 1 du premier numéro de l'année: c'est évidemment en 1837 – et non en 1827, comme indiqué à la première ligne du texte – qu'a été fondée la SIA, puisqu'elle célébrera cette année son 150^e anniversaire.

Nos lecteurs n'auront pas attribué un seul instant cette erreur au président central de la SIA, M. Ad. Jacob, qui voudra bien nous excuser de cette inattention.

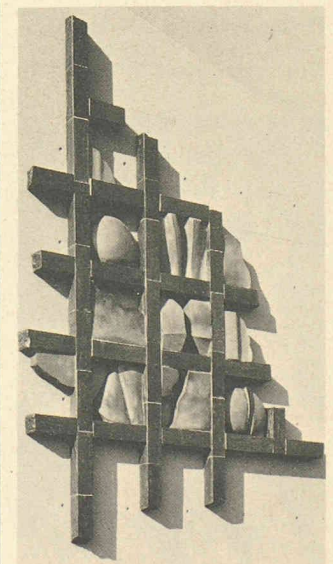
Rédaction

Bâtiment communal, Ardon – Rectificatif

Ingénieurs et architectes suisses, n° 1-2 du 12 janvier 1987

Le président de la commune d'Ardon, M. Roger Fellay, nous signale aimablement une erreur dans le paragraphe «Le point de vue de l'architecte», en page 4. La sculpture attribuée par l'auteur à l'artiste François Gay est en réalité l'œuvre de Jean-Jacques Puttallaz, céramiste établi à Sion. Nous lui rendons volontiers justice, en présentant ici une vue de sa création.

Rédaction



Swissbau 87

Le meilleur choix pour le toit : Stamisol

Au stand de Stamoid SA, la vedette est tenue par la bâche de diffusion révolutionnaire Stamisol DW F 4250 qui présente les principales caractéristiques suivantes :

- perméabilité extrêmement élevée à la vapeur d'eau ;
- convient comme toit de secours ;
- résistance élevée à la déchirure.

Grâce à son coefficient pare-vapeur extrêmement faible ($\mu \cdot s < 0,17 \text{ m}$), Stamisol DW F 4250 peut se poser directement sur l'isolation thermique sans que l'humidité de la construction reste prisonnière du bois et de l'isolation. Une ventilation postérieure techniquement compliquée entre l'isolation thermique et la bâche de sous-toiture Stamisol DW F 4250 - ventilation assortie de coûteux travaux de raccordement sur les bouches d'aération - est superflue. Au niveau de l'étude, les atouts résident dans un plus faible encombrement vertical et une étanchéité au vent améliorée. Stamisol DW F 4250 se distingue toutefois surtout par le fait qu'il permet de réaliser des toits en pente à des conditions économiques intéressantes sur des bâtiments neufs et dans le cadre de projets d'assainissement.



La bâche de diffusion Stamisol DW F 4250.

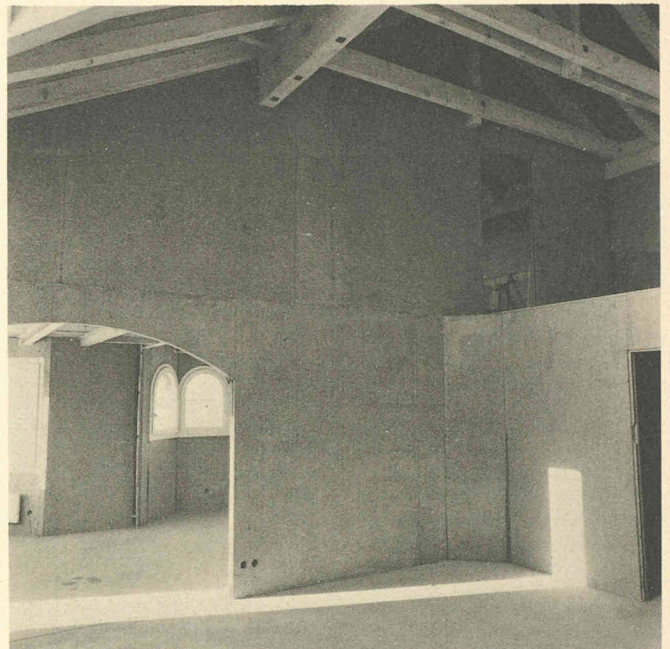
Le visiteur pourra assister à une démonstration convaincante de la perméabilité à la vapeur d'eau et de l'étanchéité à l'eau de Stamisol DW F 4250 directement sur le stand.

Un programme d'accessoires très étoffé facilite techniquement la mise en œuvre de Stamisol DW F 4250 - maquette de démonstration à l'appui. Outre les très pratiques bandes et manchettes spéciales Stamisol pour fenêtres à tabatière et événements, le programme de livraison comprend aussi désormais un pare-vapeur qui vient combler une lacune du système avec Stamisol VAP, feuille PE antidérapante difficilement combustible.

Stamoid SA
8193 Eglisau
Tél. 01/8670222
Halle 111, stand 425

Un art de construire rationnel au service de l'architecte

Il y a plus de vingt-cinq ans que Bois Homogène SA a lancé sur le marché suisse un panneau de particules porteur de 80 mm d'épaisseur destiné à la construction de murs d'immeubles. Depuis lors la technique d'utilisation de cet élément de grande surface s'est développée et affinée, et plusieurs milliers de réalisations - villas, façades d'immeubles résidentiels, bâtiments administratifs et industriels, etc. - en Suisse et à l'étranger en ont tiré profit. Parallèlement la qualité du matériau a été successivement améliorée. Etape majeure,



Une maison en construction : avec des panneaux muraux Homogen ISO 80 pour l'intérieur et l'extérieur.

voici cinq ans le collage polyuréthane (ISO) - supérieur à tout autre à la fois en résistance mécanique et sous l'action de l'eau, garantissant de plus l'absence de toute émission malodorante - était adopté. Dans le même temps d'autres matériaux et techniques complémentaires à l'Homogen ISO 80, dont en particulier l'isolation des bâtiments par l'extérieur, se développaient et révélaient leurs avantages. Aujourd'hui ce sont un matériau et une technique de construire éminemment performants qui sont mis au service de l'architecte avec un cercle étendu sur l'ensemble du territoire suisse de charpentiers désormais familiers du procédé. Dans le cadre de Swissbau les avantages de celui-ci sont illustrés par un segment de construction révélant :

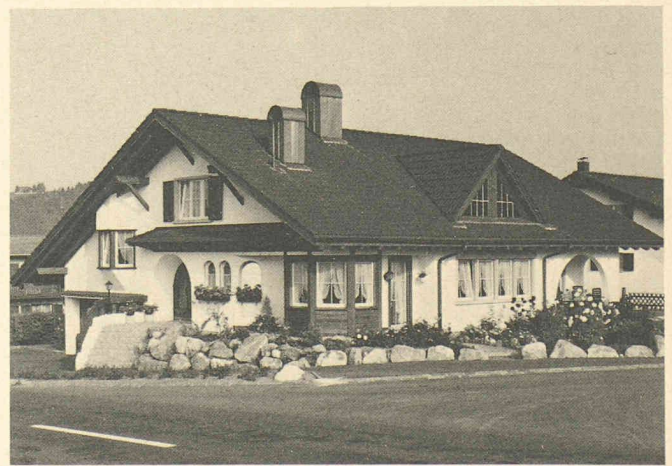
- sa solidité ;
- la qualité de ses surfaces, lisses et compactes, favorisant l'application de tous les revêtements (peintures, tapisseries, carrelages, crépis, etc.) ;
- sa facilité de travail : le module de l'élément n'empêche pas une adaptation simple (sciage

avec les outils de menuisier-charpentier) à toute mesure et forme ; les liaisons avec les autres éléments de la construction (portes, fenêtres, toitures, revêtements de façades, appareillage, etc.) sont aisées et sûres (enveloppe extérieure parfaitement étanche à l'air) ;

- ses pouvoirs d'absorption et d'isolation thermique, ainsi que sa siccité garantissant une habitabilité saine dès la fin de la construction ;
- ses avantages financiers tant à la construction (gain de place, rapidité de montage) qu'à « l'exploitation » (économie d'énergie).

Homogen ISO 80 permet aujourd'hui de tirer du bois un parti équivalant à celui éprouvé chez nous durant des siècles (chalets, maisons à colombages), tout en pratiquant une qualité de finition supérieure à celle prédominante aux USA et répondant pleinement aux exigences suisses.

Bois Homogène SA
1890 Saint-Maurice
Halle 300, stand 455.



Immeuble locatif à Biberbrugg : réalisé avec des panneaux muraux Homogen ISO 80.

Réserve d'énergie assurée

Cette devise pourrait être celle de l'entreprise générale Schoellkopf SA, dont la division *Ironflex* étudie et réalise des citernes en béton et réalise des citernes en béton pour l'huile de chauffage et le carburant diesel. L'entreprise assure la conception et le calcul de l'installation selon les prescriptions en vigueur, alors que les travaux de terrassement et de construction sont exécutés sous sa surveillance par une entreprise locale. Le revêtement anti-fuite à double feuille *Ironflex*, posé par Schoellkopf dans chaque citerne et homologué par l'Office fédéral de la protection de l'environnement, a fait ses preuves depuis des années; il peut également être adapté aux anciennes citernes en béton, dans toutes les zones de protection. Les citernes en béton *Ironflex* peuvent être combinées en unités multiples. La citerne sphérique avec réservoir intérieur double en plastique, contrôle anti-fuite et manteau extérieur en béton s'impose dans le créneau des petites citernes. Prix, frais d'installation, facilité de pose, sécurité d'exploitation absolue et durée de vie illimitée sont ses atouts, dans la gamme de 6000 à 12000 litres. Le revêtement anti-fuite *Ironflex* avec contrôle par vide se prête parfaitement aux exigences posées aux citernes en acier enterées en ce qui concerne la protection des eaux, sans équipement technique compliqué. Le contrôle du vide entre la paroi en acier et l'enveloppe intérieure permet de détecter la plus petite fuite. La division *Ironflex* de Schoellkopf a également développé une méthode, homologuée, elle aussi, permettant de revêtir à l'aide d'une feuille de matière synthétique (doublée d'un feutre en fibres synthétiques) des citernes existantes installées dans des caves et présentant des défauts d'étanchéité.

Il existe de plus une feuille *Ironflex* destinée aux réservoirs d'eau potable, tant pour de nouvelles installations que pour l'assainissement d'anciens réservoirs.

Le programme de vente Schoellkopf comprend en outre la gamme de nattes de drainage et de filtration *Enkadrain* pour applications horizontales et verticales, garantissant l'évacuation de toute l'eau excédentaire et ne subissant aucun vieillissement mettant en cause son fonctionnement. Relevons la natte *Enkadrain CK*, produit intéressant particulièrement les ingénieurs civils: lors de bétonnage sur de la roche ou de la terre, elle assure la bonne évacuation de l'eau, d'une part, et sert de coffrage perdu, d'autre part.

Schoellkopf SA
Département Ironflex
Schaffhauserstrasse 265
8057 Zurich
Halle 202, stand 271.

Industrie et technique

Structures radiographiques fines en fonction du temps et de la température

Le nouveau système diffractométrique D 500 HT/HS de Siemens permet d'étudier des structures radiographiques fines dans le temps et en fonction de la température. Tandis que les méthodes courantes permettent seulement d'observer des états d'équilibre, le système D 500 HT/HS donne également accès à l'allure des réactions ou des transitions de phase dans le temps, en étant doté à cet effet d'un détecteur de localisation.

Le système diffractométrique D 500 HT/HS réduit le temps de mesure d'un diffractogramme de deux ordres de grandeur. Les courbes thermiques sont commandées par microprocesseur, ce qui permet une saisie entièrement automatique des données en faisant varier la température de manière contrôlée.

Le logiciel étendu Diffrac 11 surveille à l'aide de trois microprocesseurs le temps et la température, ainsi que le détecteur et le goniomètre. Des représentations tridimensionnelles en couleur (intensité, lieu, temps ou température) livrent une image rapide des propriétés de l'échantillon analysé ainsi que de leurs variations en fonction de la température et du temps.

Le système diffractométrique D 500 HT/HS ouvre de nouvelles applications dans des domaines où il faut disposer très rapidement d'informations fiables sur

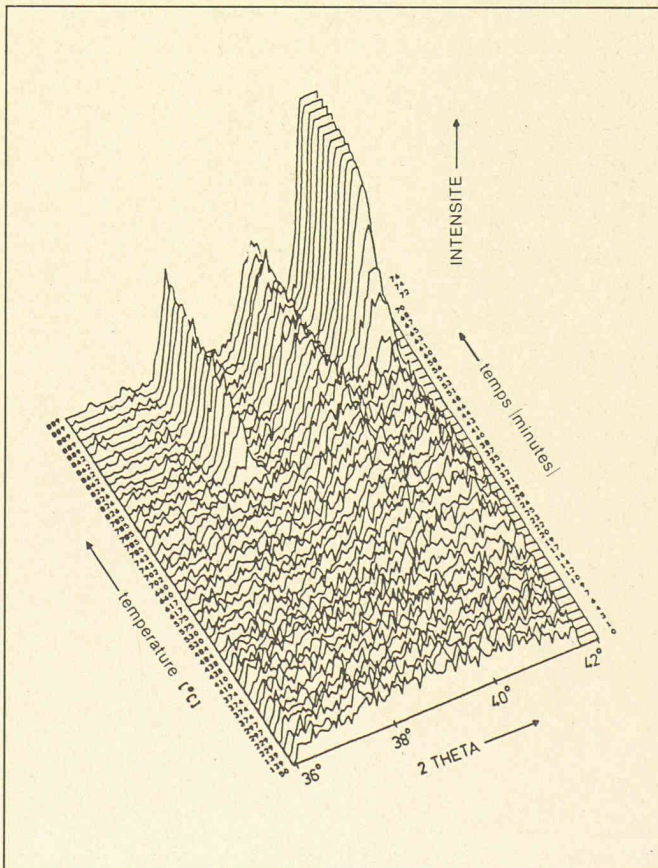
les caractéristiques de solides en fonction de la température, par exemple des verres, des céramiques techniques et des catalyseurs. Ce système permet de procéder sans problèmes à l'étude cinétique des réactions des solides.

Siemens SA, case postale 103, D-8000 Munich 1.

Fondation d'une entreprise commune dans le domaine de la chimie du bâtiment

Hilti SA à Schaan (Liechtenstein) une entreprise de pointe dans le domaine des techniques de fixation et l'entreprise chimique Ciba-Geigy SA à Bâle, viennent de créer une entreprise commune sous le nom de «Hilti - Ciba-Geigy SA» afin de consolider leur position sur le marché international de la chimie du bâtiment. Cette entreprise dispose d'un capital-actions de 15 millions de francs suisses, et aura son siège à Schaan.

Au cours de ces dernières années, la chimie du bâtiment est devenue un segment très intéressant de l'industrie de la construction, auquel le groupe Hilti a directement accès par son système de distribution. Les 5000 collaborateurs de son organisation commerciale établissent journellement 30000 contacts avec des clients et apportent ainsi à cette entreprise commune un grand potentiel de marché et de connaissances du marché.



Priorité à la rénovation du béton

L'assortiment de Hilti - Ciba-Geigy se concentra au début sur les problèmes de rénovation et d'entretien du béton. Elle offrira des systèmes chimiques pour la réparation et l'imprégnation en surface du béton ainsi que des systèmes d'injection et de collage pour le traitement de fissures dans le béton et les murailles et pourra également offrir des enductions pour des surfaces fortement sollicitées, par exemple des sols industriels, des pistes et des enrobages de récipients. L'assortiment sera complété par des mousses de montage, d'isolation et d'étanchéification pour le bâtiment et les industries annexes. Il est prévu de mettre au point d'autres solutions encore, et plus approfondies, utilisables sur les chantiers et dans la rénovation des bâtiments.

Hilti, FL-9494 Schaan, Liechtenstein. Tél. (075) 62624.

La Norvège veut produire elle-même son médicament contre le Sida

D'ici quelques mois, la Norvège pourrait commencer la production de l'AZT (azidothymidine), qui est le médicament le plus prometteur dans la lutte contre le Sida. Le médecin-chef, membre du comité chargé par la Direction générale de la santé des questions relatives au Sida, déclare que les fonds nécessaires vont être demandés aux autorités afin de pouvoir commencer la production de ce médicament.

La compagnie américaine Burroughs Wellcome a jusqu'ici eu le monopole de la production de l'AZT, mais attache la première priorité aux victimes du Sida aux USA. La Norvège est l'un des rares pays possédant une loi sur les brevets lui permettant de le fabriquer pour ses propres besoins.

La matière première la plus importante pour la production de l'AZT est la thymidine, difficile à obtenir. Cette substance peut toutefois être produite en utilisant la laitance du hareng, matière première abondante en Norvège. L'Institut central de la recherche industrielle est en train d'étudier le procédé. Les travaux de développement, permettant de commencer une production à l'échelle industrielle, ne devraient pas coûter plus de 20000 francs. Entre le moment où les fonds nécessaires seront disponibles et celui où l'emploi du produit fini sera approuvé en Norvège, il ne devrait guère se passer plus de six mois. On estime aujourd'hui qu'entre 2000 et 3000 personnes portent le virus HIV en Norvège. Il a récemment été proposé à la Norvège d'acheter 10 kilos de thymidine pour un montant de 50000 francs. Par suite d'un manque de moyens financiers, l'offre a dû être rejetée. Le médecin-chef précise que cette quantité de thymidine aurait été suffisante pour produire assez d'AZT pour le traitement de tous les Norvégiens frappés par le Sida pendant un an.

Mémento des manifestations (en gras : organisation SIA)

<i>Sujet ou titre</i>	<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Lieu</i>	<i>Conférencier</i>	<i>Organisateur ou renseignements</i>
Robert Mallet-Stevens : la villa de Noailles, Hyères, 1923 – Exposition	9-20 février	8-19 h	Avenue de l'Eglise- Anglaise 12, Lausanne		EPFL, département d'architecture, Eglise-Anglaise 12, 1006 Lausanne, tél. 021/47 11 11
Die Architektur für die Stadt (conférence suivie d'une discussion en français et en allemand)	Lundi 16 février	18 h	Bienne, Palais des Congrès	Luigi Snozzi	Ecole d'ingénieurs, Forum de l'architecture, rue de la Source 21, 2500 Bienne, tél. 032/23 43 23
Hydrologische Abklärungen im Rahmen einer Umwelt- verträglichkeitsprüfung (Grimsekraftwerk der KWO)	Mercredi 18 février	16 h	EPFZ- Hönggerberg, salle HIL E6	A. Lambert et E. Kölla, Inst. d'hydraulique, hydrologie et glaciologie (VAW), EPFZ	Institut de géographie EPFZ, dép. hydrologie, ETHZ-Zentrum, 8093 Zurich, tél. 01/257 52 28
Inventaire des bâtiments et monuments aux niveaux fédéral, cantonal et municipal	Judi 19 février		Genève		SIA section Genève
«Signals for Tomorrow» – International Building and Construction Exhibition	23-28 février		Utrecht (Pays-Bas)		Foire royale néerlandaise, Jaarbeursplein, Postbus 8500, NL-3503 Utrecht, tél. 030/ 955 911
Das Salzburg-Projekt und andere Beispiele	Lundi 23 février	18 h	Bienne, Palais des Congrès	Johannes Voggenhuber	Ecole d'ingénieurs, Forum de l'architecture, rue de la Source 21, 2500 Bienne, tél. 032/ 23 43 23
Table ronde sur la restauration de la villa Bartholoni, à Genève	Mercredi 25 février	17 h	Villa Bartholoni, rue de Lausanne 128, Genève	Bernard Zumthor	Ecole d'architecture de l'Université de Genève
Assemblée générale et conférence « La viticulture vaudoise à un tournant de son histoire »	Judi 26 février	17 h 30	Chexbres, Cœur d'Or, Salle du Conseil communal	M. Edmond Chollet, président de la Fédération vaudoise des vignerons	Groupe des ingénieurs, SVIA, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. 021/36 34 21
Assemblée générale et film de MM. Charles et Ray Eames	Vendredi 27 février	17 h	Lausanne, Centre d'accueil, Vallée de la Jeunesse		Groupe des architectes SVIA, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. 021/36 34 21
Exposition du jubilé	2-21 mars		Schaffhouse		SIA section Schaffhouse
Electromagnetic Compatibility – 7th Intern. Zurich Symposium and Technical Exhibition	3-5 mars		EPFZ, Rämistrasse 101, Zurich	Divers	Inst. de technologie de la communication, EPFZ, ETH-Zentrum, 8092 Zurich, tél. 01/256 27 90
Exposition : Arbeitsweise von Johannes Peter Hölzinger, Architekt	4-21 mars	17-20 h	Francfort-sur- le-Main, Hamburger- Allee 54		Fritz Küstner, Friedrich-W. Gärtner, Hamburgerallee 54, D-6000 Francfort-sur- le-Main, tél. 069/77 94 59
Matériaux d'hier et de demain pour une architecture d'aujourd'hui – Journée d'étude	Lundi 5 mars	9 h	Lausanne, Palais de Beaulieu	Denis de Techtermann, Nicola Pagliara, Michel Ray, Jean-Michel Stotzer, Roland Gay, arch. SIA, Giovani Lanfranchi, Claude Narbel, Dominique Dreyer, François Iselin, Michel Nussbaum, Jacques Menu	Habitat & Jardin, case postale 80, 1000 Lausanne 22
Lokomotivbau im Zeitalter der Hochgeschwindigkeit	Mercredi 11 mars		Zurich	H. Loosli, Dr ès sc. techn.	SIA section Zurich
Sanierung von Tunnelbauwerken	12-13 mars		Munich	Divers	Lehrstuhl für Tunnelbau und Betriebslehre, Technische Universität, Arcisstrasse 2, D-8000 Munich 2 (RFA)

Mémento des manifestations (en gras : organisation SIA)

<i>Sujet ou titre</i>	<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Lieu</i>	<i>Conférencier</i>	<i>Organisateur ou renseignements</i>
Sécurité informatique, journée d'étude	Jeu. 12 mars		EPFL, Ecublens-Lausanne	Divers	Experts polytechniciens internationaux, case postale 13, 1015 Lausanne, tél. 021/861636
6 ^e journée d'étude sur les géotextiles : introduction et utilisation du manuel des géotextiles	Jeu. 12 mars	9 h 30	EPFL, Ecublens, auditoire CE4	Paul Dreyer, Olivier Gicot, Bernard Lachat, Frédéric Ruckstuhl, Charles Schaerer, Peter Zwicky	Association suisse des professionnels de géotextiles, c/o LFEM/EMPA, case postale 977, 9001 Saint-Gall, tél. 071/ 209141
Le mesurage dans les installations techniques, cours (progr. d'impulsion féd. des installations techn.)	12 et 19 mars		Lausanne		Wilhelm Birchmeier, avenue Ruchonnet 57, 1003 Lausanne, tél. 021/225376
ISH Salon international « Sanitaire – chauffage – climatisation »	17-21 mars		Francfort-sur-le-Main (RFA)		Foire de Francfort S.à.r.l., case postale 980126, D-6000 Francfort 1, tél. 069/7575-320/357/421
Journées du droit de la construction 1987 – Dix ans de norme SIA 118 (1977) + divers	17-20 mars		Fribourg, Université Miséricorde, Aula Magna	P. Tercier, M. Borgi, P. Heyer, G. Kolly, J. Hurtado Pozo, N. Michel, F. Guisan, D. Prader (exposés en français, de plus : neuf orateurs en allemand)	Université de Fribourg, séminaire du droit de la construction, 1700 Fribourg, tél. 037/ 219204 (14-17 h)
Zukunftssicherung der Schweiz durch die Technik	Jeu. 19 mars		Schaffhouse	Heinrich Ursprung, professeur, recteur EPFZ	SIA section Schaffhouse
L'architecture et la ville – Expérience d'architecte	Jeu. 19 mars	18 h	Bienne, Palais des congrès	Mario Botta	Ecole d'ingénieurs, Forum de l'architecture, rue de la Source 21, 2500 Bienne, tél. 032/234323
Schwingungsprobleme bei Bauwerken	26-27 mars		EPFZ-Hönggerberg, Zurich	Divers	Institut für Baustatik und Konstruktion, ETH-Hönggerberg, 8093 Zurich, tél. 01/3773155
Assemblée générale ordinaire	Jeu. 26 mars		Genève		SIA section Genève
Qualité architecturale dans la ville – Colloque débat	Jeu. 26 mars	18 h	Bienne, Aula du Gymnase	Martin Steinmann (direction)	Ecole d'ingénieurs, Forum de l'architecture, rue de la Source 21, 2500 Bienne, tél. 032/234323
Assemblée générale ordinaire	Vend. 27 mars	17 h 30	Morges		SVIA, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. 021/363421
Index 87, conférence et exposition internationales sur les non-tissés	31 mars-2 avril		Genève	Divers	European disposables and nonwovens association, av. des Cerisiers 51, B-1040 Bruxelles
Corrosion des métaux dans la construction – Journée d'étude	Mercredi 1 ^{er} avril	9 h 30	EPFL, Ecublens, Auditoire CM1, Centre Midi	D. Andrey, D. Bindschedler, J.-P. Bouillette, G. Bracher, M. Colin, R. C. Fornerod, A. Hentsch, J.-D. Marchand, Cl. Nicod, H. D. Seghezzi, F. H. Wittmann, J.-L. Zerleeder	SVIA, avenue Jomini 8, case postale 1471, 1001 Lausanne, tél. 021/363421
Software-Qualitätssicherung 1987	Vend. 3 avril	9 h 45	Zurich, hôtel Zurich, Neumühlequai 42	J. Ludewig, K. Bär, K. Früheauf, E. Menet, T. Grütter, A. von Segesser, P. Sturzenegger, D. Hartmann, W. Macher, K. H. Möller	SAQ Geschäftsstelle, case postale 2613, 3001 Berne, tél. 031/216111